



Sauveteur Secouriste du Travail (14h)

Prise en charge possible : VIVEA / OCAPIAT/ Autres OPCA ou Financement personnel à 25 euros de l'heure TTC.

Public

La formation SST est à destination de tous les salariés de chaque société. Le Sauveteur Secouriste du Travail SST devient alors acteur de Prévention au sein de sa société.

Objectif de la formation

La SST est une formation permettant au salarié devenir Sauveteur Secouriste du travail (SST). Le rôle du SST est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident de travail ou d'un malaise. La réussite aux évaluations mises en œuvre durant la formation SST permet d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Le certificat de la formation SST est valable 24 mois au niveau national.

Pré-requis

La formation SST est à destination de tous les salariés de chaque société. Le Sauveteur Secouriste du Travail SST devient alors acteur de Prévention au sein de sa société.

Admission

Sur inscription après acceptation de la convention de formation, entre 5 et 45 jours avant le début de la formation.

Contenu et déroulement

DOMAINE DE COMPETENCES 1 :

- Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

FORMATION AUX METIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA MAINTENANCE DES MATERIELS

- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Etre capable de réaliser une protection adaptée
- Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Etre capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

DOMAINE DE COMPETENCES 2 :

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

- Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Modalités d'évaluation des acquis :

Évaluation certificative conforme au document de référence SST INRS.

METHODE PEDAGOGIQUE

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Cette formation SST obligatoire (sauveteur secouriste du travail) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.



<http://mfr-sudagromat.fr/>

